

**PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. LE GRANIT
MUNICIPALITÉ DE MILAN**

Séance ordinaire du conseil de la municipalité de Milan, tenue au Centre communautaire, ce **13 février 2017** à 20 heures.

Sont présents à cette séance:

Siège #1 - Louiselle Gazaille Rouillard
Siège #2 - Bernard Grenier
Siège #4 - René Turcotte
Siège #5 - Jacques Bergeron
Siège #6 - Richard Nadeau

Est/sont absents à cette séance:

Siège #3 - Nathalie Laplante

Formant quorum sous la présidence de monsieur le maire, Yves d'Anjou.
Sylvia Roy, directrice générale et secrétaire-trésorière, assiste également à cette séance.

1 OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après vérification du quorum, monsieur le maire déclare la séance ouverte.

**2017-02
5331**

2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

- 1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE**
- 2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 3 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**
 - 3.1** - Séance ordinaire du 16 janvier 2017
- 4 - RAPPORT DES ÉLUS**
- 5 - RAPPORT DE L'INSPECTEUR EN BÂTIMENT ET ENVIRONNEMENT**
- 6 - PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 7 - FINANCES-GESTION DES SERVICES**
 - 7.1** - Dépôt de l'état des revenus et dépenses
 - 7.2** - Acceptation des dépenses
 - 7.3** - Déclaration des intérêts pécuniaires
 - 7.4** - Offre de service - Télétransmission des salaires avec PG Solutions
 - 7.5** - Vente pour défaut de paiement de taxes
- 8 - VOIRIE -TRAVAUX PUBLICS**
 - 8.1** - Rapport de l'inspecteur municipal et de voirie
 - 8.2** - Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local - Reddition 2016
 - 8.3** - Contribution financière # 24445-1 accordée par le Ministre des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports pour l'amélioration du réseau routier
 - 8.4** - Contribution financière # 24931-1 accordée par Le Ministre des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports pour l'amélioration du réseau routier
- 9 - SÉCURITÉ PUBLIQUE ET CIVILE**
- 10 - LOISIRS-TOURISME**
 - 10.1** - Programme SAE plus
- 11 - HYGIÈNE DU MILIEU-RECYCLAGE**
- 12 - LÉGISLATION**
 - 12.1** - Adoption du règlement - Programme de revitalisation 2017
- 13 - VARIA**
- 14 - CORRESPONDANCE**
- 15 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par Jacques Bergeron et résolu à l'unanimité que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

2017-02 5332 3 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

2017-02 5333 3.1 - Séance ordinaire du 16 janvier 2017

Copie du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 16 janvier dernier, a été remise à tous les membres du conseil au moins 48 heures avant la tenue de la présente séance afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en séance;

En conséquence,

Il est proposé par Louiselle Gazaille Rouillard et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 16 janvier 2017, tel qu'il apparaît au registre des procès-verbaux de la municipalité.

ADOPTÉE

4 - RAPPORT DES ÉLUS

Le maire fait un compte rendu de sa dernière rencontre à la MRC du Granit.

5 - RAPPORT DE L'INSPECTEUR EN BÂTIMENT ET ENVIRONNEMENT

L'inspecteur en bâtiment et environnement présente son rapport concernant le nombre de permis et certificats émis: pour la période du mois de janvier 2017.

Construction : 1 (remise)
Rénovation : 1
Captage d'eau : aucun
Installation septique : aucun
Lotissement : 1
Accès à la voie publique : aucun
Dérogation mineure : aucun
Autorisation abattage d'arbres : aucun
Émissions de constats d'infraction suite à la tournée des nuisances: aucun
Vérification sporadique des installations septiques non conformes, non polluantes: aucun

Vérification sporadiques des camps de chasse et chalets en regard:

- des services de collecte des ordures ménagères et sélectives des installations septiques: aucun
- des captages d'eau: aucun
- des nuisances: aucun
- autres infractions : aucun

6 - PÉRIODE DE QUESTIONS

7 - FINANCES-GESTION DES SERVICES

2017-02 5334 7.1 - Dépôt de l'état des revenus et dépenses

La directrice générale dépose le rapport mensuel de l'état des revenus et dépenses.

Sur proposition régulière, il est résolu à l'unanimité que le rapport mensuel de l'état des revenus et dépenses soit approuvé.

ADOPTÉE

**2017-02
5335 7.2 - Acceptation des dépenses**

Les dépenses du mois sont présentées aux élus sous une forme permettant de distinguer les comptes qui sont à payer pour ce mois, les comptes payés au cours du mois, de même que les salaires nets versés.

IL EST PROPOSÉ par Jacques Bergeron et résolu à l'unanimité que les dépenses soient approuvées.

Administration: chèque no.1045 au chèque no.1081 pour un montant total de 55 432.13\$

Salaires: chèque no.1699 au chèque no.1722 pour un montant total de 12 668.79\$

Les déductions à la source au fédéral s'élèvent à 641.27\$

Les déductions à la source au provincial s'élèvent à 1 963.51\$

L'encaisse en date du 8-02-2017 est de 64 230.81\$

ADOPTÉE

**2017-02
5336 7.3 - Déclaration des intérêts pécuniaires**

Les membres du conseil municipal de Milan ont complété et remis leur formulaire de déclaration des intérêts pécuniaires.

**2017-02
5337 7.4 - Offre de service - Télétransmission des salaires avec PG Solutions**

Étant donné que la Caisse populaire Desjardins de Nantes faisait les dépôts directs des salaires des employés et qu'elle est fermée depuis le 31 décembre 2016, la municipalité doit revoir sa méthode des dépôts directs pour les salaires.

L'offre de service proposé par PG Solutions est de 1 204,00\$ plus les taxes pour le module de télétransmission pour les paies, pour l'activation, la formation web de 3.5 heures, pour l'entretien et le soutien annuel.

IL EST PROPOSÉ par Louiselle Gazaille Rouillard et résolu à l'unanimité de ne pas accepter l'offre de service de PG Solutions, de faire des chèques pour les salaires en attendant de trouver une méthode moins chère.

ADOPTÉE

**2017-02
5338 7.5 - Vente pour défaut de paiement de taxes**

IL EST PROPOSÉ par Bernard Grenier et résolu à l'unanimité d'accepter la liste des immeubles à être mis en vente pour défaut de paiement de taxes selon les directives de paiements énoncées en vertu des dispositions des articles 1022 et suivants du code municipal;

D'autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Sylvia Roy à intervenir pour et au nom de la municipalité de Milan lors de ladite vente pour défaut de paiement de taxes;

D'autoriser le maire, monsieur Yves D'Anjou, en cas d'absence de la directrice générale, à agir pour et au nom de la municipalité de Milan lors de ladite vente pour défaut de paiement de taxes.

ADOPTÉE

8 - VOIRIE -TRAVAUX PUBLICS

8.1 - Rapport de l'inspecteur municipal et de voirie

L'inspecteur municipal et de voirie dépose son rapport pour la période du mois de janvier 2017.

2017-02 5339 8.2 - Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local - Reddition 2016

IL A ÉTÉ ADOPTÉ OU DÉCIDÉ CE QUI SUIT:

ATTENDU QUE le ministère des Transports a versé une compensation de 82 582\$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2016;

ATTENDU QUE les compensations distribuées à la municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la municipalité;

POUR CES MOTIFS, sur proposition de Louiselle Gazaille Rouillard, appuyé par Richard Nadeau, il est résolu et adopté que la municipalité de Milan informe le ministère des Transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

ADOPTÉE

2017-02 5340 8.3 - Contribution financière # 24445-1 accordée par le Ministre des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports pour l'amélioration du réseau routier

Contribution financière # 24445-1 accordée par le Ministre des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports pour l'amélioration du réseau routier.

LIEU DES TRAVAUX: Amélioration des rangs Saint-Laurent, Sainte-Marie, des chemins Dell, Galson, Tolsta, de la Yard et Saint-Léon.

TYPE DE TRAVAUX ADMISSIBLES: Chargement, excavation et frais d'utilisation.

Coût total des travaux: 12 045,33\$. Montant de la subvention: 12 000,00\$.

Que le conseil approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur le ou les chemins pour un montant subventionné de 12 000,00\$, conformément aux exigences du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports.

QUE les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur la ou les routes dont la gestion incombe à la Municipalité et que le dossier de vérification a été constitué.

Je soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière de la municipalité de Milan déclare et certifie que la présente résolution a été adoptée par le conseil municipal.

ADOPTÉE

2017-02 5341 8.4 - Contribution financière # 24931-1 accordée par Le Ministre des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports pour l'amélioration du réseau routier

Contribution financière # 24931-1 accordée par Le Ministre des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports pour l'amélioration du réseau routier.

LIEU DES TRAVAUX: Amélioration des rangs Sainte-Marie, Saint-Laurent, des chemins Dell, Tolsta, Saint-Léon, Galson et de la Yard.

TYPE DE TRAVAUX ADMISSIBLES: Frais d'utilisation de la machinerie.

Coût total des travaux: 6 248,76\$. Montant de la subvention: 15 500,00\$ échelonnée sur trois années budgétaires.

Que le conseil approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur le ou les chemins pour un montant subventionné de 6 200\$ (premier versement pour l'exercice financier 2016-2017), conformément aux exigences du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports.

QUE les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur la ou les routes dont la gestion incombe à la Municipalité et que le dossier de vérification a été constitué.

Je soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière de la municipalité de Milan déclare et certifie que la présente résolution a été adoptée par le conseil municipal.

ADOPTÉE

9 - SÉCURITÉ PUBLIQUE ET CIVILE

10 - LOISIRS-TOURISME

**2017-02
5342**

10.1 - Programme SAE plus

CONSIDÉRANT QUE:

Granit Action, organisme à but non lucratif soutenu par Québec en Forme prônant les saines habitudes de vie auprès des jeunes granitois de 0-17 ans et de leur famille, a investie en moyenne 14 000\$/an dans les SAE et ce depuis 10 ans;

La fin du financement de Québec en Forme est prévue pour le 30 juin 2017;

Les municipalités sont totalement responsables en cas d'accident, d'incident, de poursuites, etc. en offrant un SAE payant (utilisateur-payeur);

À la suite d'une rencontre bilan regroupant les intervenants de la MRC du Granit et de Granit Action oeuvrant au sein des SAE, des écarts importants ont été soulignés au niveau de l'animation des enfants, de la sécurité, de l'encadrement et de l'aménagement des lieux;

Suite à ce constat, des critères de base d'un SAE ont été élaborés en partenariat avec la MRC du Granit et Granit Action;

La MRC du Granit offrira dès l'été 2015 l'accréditation SAE PLUS aux municipalités se conformant à la majorité des critères de base;

Les municipalités participantes recevront les services de formations aux animateurs, de suivis et d'accompagnement tout au long de l'été.

13 municipalités sur 20 ont signé le Charte des SHV.

IL EST PROPOSÉ PAR Bernard Grenier et résolu à l'unanimité que:

La municipalité de Milan s'engage à payer le montant de base de 840\$ en plus des frais reliés à l'achat de nourriture (ateliers de cuisine-nutrition), à la formation en secourisme et à la formation DAFA (repas et hébergement) pour recevoir les services de la MRC du Granit, en collaboration avec Granit Action, dans le cadre du projet SAE PLUS et qui comprend:

- Formation DAFA obligatoire pour tous les animateurs de SAE;
- 1 journée de planification et de programmation;
- 1 journée de formation en secourisme;
- Accompagnement du coordonnateur-adjoint et de la technicienne en loisirs MRC auprès des animateurs et des responsables SAE;
- Ateliers saines habitudes de vie offerts par Granit Action;
- Cartable d'outils clés en main pour les animateurs, coordonnateurs et responsables SAE. Marche à suivre pour les municipalités;
- Tableau des collations réutilisable et outils visuels pour promouvoir les saines

habitudes de vie;
- T-shirt SAE PLUS avec le logo de la municipalité fournis aux animateurs.

ADOPTÉE

11 - HYGIÈNE DU MILIEU-RECYCLAGE

12 - LÉGISLATION

2017-02 5343 12.1 - Adoption du règlement - Programme de revitalisation 2017

IL EST PROPOSÉ par Louiselle Gazaille Rouillard et résolu à l'unanimité d'adopter le règlement No: 2017-02 intitulé RÈGLEMENT DÉCRÉTANT L'INSTAURATION D'UN PROGRAMME DE REVITALISATION À L'ÉGARD DE CERTAINS SECTEURS DE LA MUNICIPALITÉ ET ABROGEANT EN TOTALITÉ TOUT RÈGLEMENT ANTÉRIEUR AYANT LE MÊME EFFET DONT LE RÈGLEMENT NO: 2016-02, tel qu'il apparaît au livre des règlements de la Municipalité de Milan.

ADOPTÉE

13 - VARIA

Le varia demeure ouvert.

14 - CORRESPONDANCE

- Polyvalente Montignac
- Centre des femmes
- Pour un Québec en santé

2017-02 5344 15 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ par René Turcotte et résolu à l'unanimité que cette séance ordinaire soit levée à 20h45.

ADOPTÉE

Yves d'Anjou, maire

Sylvia Roy, directrice générale et secrétaire-trésorière

Je déclare que nous avons les crédits nécessaires pour couvrir les dépenses engagées lors de la présente séance. Certificat de crédit no: 2017-02